

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 2, 3, 4 et 5 juillet 2018

2018 DGRI 18 Subventions (41 200 euros) à 7 associations dans le cadre du rayonnement international culturel.

M. Patrick KLUGMAN, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 19 juin 2018 par lequel Madame la Maire de Paris lui propose d'attribuer des subventions à 11 associations dans le cadre du rayonnement international culturel.

Sur le rapport présenté par Patrick KLUGMAN au nom de la 7^{ème} Commission.

Délibère

Article 1 : une subvention de 2 000 € est attribuée à l'association Cá e Lá, Troupe de Théâtre (n° SIMPA 21662 – Dossier 2018_05762), dont le siège social se situe 8 rue Auguste Blanqui, 9440 Vitry sur Seine) pour son festival "Parfums de Lisbonne".

Article 2 : une subvention de 12 000 € est attribuée au Fonds Roberto Cimetta (n° SIMPA 140761 – Dossiers 2018_04095 et 2018_05816), dont le siège se situe 13 bis rue Henri Monnier C/O ONDA, 75009 Paris, pour les projets "Fil Manfa" et "Fonds Tamteen".

Article 3 : une subvention de 2 000 € est attribuée à l'association Le Retour de Zalumée (n° SIMPA 20974 – Dossier 2018_04319), dont le siège se situe 20 rue Edouard Pailleron MDCA BAL 138, 75019 Paris, pour son projet "Globe Reporters Tunisie".

Article 4 : une subvention de 5 000 € est attribuée à l'association Les Écrans de la Paix (n° SIMPA 187485 – Dossier 2018_01518), dont le siège se situe 19 rue Béranger, 75003 Paris, pour son projet de projection cinématographique dans les camps de réfugiés au Kurdistan irakien.

Article 5 : une subvention de 8 000 € est attribuée au Théâtre du Soleil (n° SIMPA 181849 – Dossier 2018_06183), dont le siège se situe 2 route du Champ de Manœuvre Cartoucherie, 75012 Paris, pour son festival "Printemps indien".

Article 6 : une subvention de 5 000 € est attribuée à l'association Les Enfants de la Méditerranée (LEM) (n° SIMPA 186569 – Dossier 2018_03175), dont le siège se situe 50 rue de la Bidassoa, 75020 Paris, pour son projet "la culture au cœur de l'humanitaire".

Article 7 : une subvention de 7 200 € est attribuée à l'association L'Usage du Monde Au 21^{ème} Siècle (n° SIMPA 180565 – Dossier 2018_02118), dont le siège se situe 41 rue des Martyrs, 75009 Paris, pour son projet d'accueil en résidence de cinéastes en exil à la Cité internationale des Arts dans l'atelier dont elle est opérateur pour le compte du UNHCR.

Article 8 : La dépense correspondante de 41 200 € sera imputée sur le budget de la Ville de Paris, exercice 2018 et suivants, au titre des relations internationales.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO